Travail sur pylône de remontées mécaniques

OBJECTIFS

- Analyser les risques de chute de hauteur selon le lieu d'intervention
- intégrer la réglementation en vigueur.
- identifier, utiliser et contrôler ses EPI (harnais, systèmes et liaisons antichute) en fonction de la situation de travail, pour accéder, se déplacer et travailler sur pylône de remontée mécanique.
- Adopter une posture de vigilance vis-à-vis de soi et de ses partenaires.
- Comprendre les fondamentaux du travail en hauteur (situations de travail et facteur de chute, tirant d'air, Energie potentielle/force de choc)
- Identifier les dispositifs verticaux à demeure (rails/câbles EN353-1 ou EN353-2) et les utiliser
- Mettre en place des ancrages provisoires et utiliser les EPI de maintien au poste de travail
- Ascensionner un pylône de remontée mécanique en sécurité
- Effectuer la manutention de petites charge

GROUPE

- 6 personnes

DURÉE

- 1 jour (7 h)

TARIF

- 1095 € HT

(hors frais de déplacement)

PUBLIC

- Toutes les personnes amenées à travailler en hauteur sur remontée mécanique.

DOC. REMIS

- Clé USB avec support
- Visa d'Aptitude
- Attestation de fin de formation

MOYENS

- Supports numériques
- Textes réglementaires et normatifs
- EPI contre les chutes de hauteur

PRÉREQUIS

- Être reconnu médicalement apte au travail en hauteur et en bonne condition physique, ne pas avoir d'appréhension du vide.
- Avoir à sa disposition des EPI adaptés à l'environnement (prêt possible).
- Maitriser la langue française pour une bonne compréhension.

ÉVALUATION

- Théorie : par questionnaire (note > 60%).
- Pratique : validation des aptitudes lors d'exercices pratiques de mise en situation.

DELAI D'ACCES

- Date(s) à convenir, proposition sous 48 heures après demande.

THÉORIE

Sensibilisation :

Qu'est-ce qu'une chute ? Les statistiques des chutes de hauteur.

Les principes généraux de prévention :

Rendre accessible les principes de base de la prévention des accidents appliqués aux chutes de hauteur.

Réglementation :

Résumer les éléments essentiels de la réglementation et des différentes recommandations pour expliquer les Droits, Devoirs et Responsabilités employeur / employés concernant le travail en hauteur.

Analyse des risques spécifiques du travail en hauteur :

Présentation détaillée des éléments fondamentaux (force de choc et facteurs de chute ; tirant d'air et effet de pendule) et des situations de travail (situation de retenue et situation d'arrêt des chutes).

La protection individuelle contre les chutes de hauteur :

- Présentation des différentes liaisons antichute, des types d'ancrages (EN 795) fixes et temporaires.
- Description et recommandations d'emploi des E.P.I.

POSITIONNEMENT

- Un test de positionnement permettant l'identification du niveau des apprenants est disponible sur notre site Internet.

PRATIQUE

Les EPI à utiliser :

- Les harnais : apprendre à ajuster son harnais et essais en suspension.
- Les liaisons antichute : choix de liaison antichute en fonction du contexte.
- Les ancrages provisoires (sangles, ligne de vie temporaire…) et/ou fixes : choix et utilisation du dispositif d'ancrage selon le lieu de travail et les précautions à prendre.

Techniques d'accès sur le pylône de remontées mécaniques :

- Montée à l'échelle à la double longe.
- Utilisation d'un antichute sur support d'assurage rigide (rail) ou flexible (câble).
- Mise en place d'un support d'assurage flexible temporaire (corde).

Techniques de travail sur le pylône de remontées mécaniques :

- Exercices en retenue de chute.
- Et/ou Exercices en arrêt de chute.
- Exercice d'intervention sur les poulies du pylône (maintenance des galets).

Recommandations générales d'entretien du matériel :

- Contrôle, entretien et stockage des EPI.

Le programme ci-dessus est personnalisable en fonction des lieux/cas d'intervention et du métier des apprenants pour être conforme au FD S71-521.
Ce document préconise un Maintien et Actualisation des Compétences tous les 3 ans.